Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement

Grenelle de l'environnement
BONUS ECOLOGIQUE

Décret n°2007-1873 du 26 décembre 2007, instituant une aide à l'acquisition des véhicules propres, modifié par le décret n°2011-2055 du 29 décembre 2011
Arrêté du 26 décembre 2007 relatif aux modalités de gestion de l'aide à l'acquisition des véhicules propres modifié, par l'arrêté de 29 décembre 2011

cerfa
N° 13621#04

DEMANDE DE VERSEMENT DU BONUS OU DU BONUS MAJORE DU SUPERBONUS

LORSQUE LE VENDEUR OU LE LOUEUR NE PRATIQUE PAS L'AVANCE DU MONTANT DE L'AIDE

*Avant de remplir cette demande, **veuillez lire attentivement la notice d'information**.*
*Transmettez le **formulaire original de votre demande de remboursement accompagné des pièces justificatives** au site de l'Agence de Services et de Paiement (ASP) dont vous dépendez (voir la notice d'information pour connaître les* coordonnées de l'ASP dont vous dépendez).

Cadre réservé

N° de dossier BONUSECO :
|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Date de réception :
|__|__|__|__|__|__|__|__|

- **Vous souhaitez bénéficier du Bonus seul** ☐ ➨ ***Veuillez compléter les cadres A et B***
- **Vous souhaitez bénéficier du Bonus et du Superbonus** ☐ ➨ ***Veuillez compléter les cadres A, B et C***

Attention : *Dépôt obligatoire d'une seule et unique demande pour le Bonus majoré du Superbonus*

Le demandeur de l'aide est l'acquéreur ou le locataire du véhicule neuf (voiture particulière ou camionnette), décrit au cadre B, et, le cas échéant, le propriétaire du véhicule ancien (voiture particulière ou camionnette), retiré de la circulation pour destruction, décrit au cadre C.

Vous êtes un particulier (personne physique), veuillez compléter tous les champs suivants :

☐ Madame ☐ Monsieur

NOM de naissance : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

NOM d'usage *(s'il est différent)* :|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Prénom : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Date de naissance : : |__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|

Vous êtes une société, une association, … (personne morale), veuillez compléter tous les champs suivants :

N° SIRET : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| Code APE : |__|__|__|__|

RAISON SOCIALE : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|
|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

FORME JURIDIQUE : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

REPRESENTANT LEGAL :

NOM de naissance : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

NOM d'usage *(s'il est différent)* :|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Prénom : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Adresse *(si différente de la personne morale)* : _____

Code postal : |__|__|__|__|__| Commune : _____

Dans tous les cas, veuillez indiquer l'adresse permanente du demandeur :

Adresse : _____

Code postal : |__|__|__|__|__| Commune : _____

☎ : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| *(facultatif)* Téléphone portable : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| *(facultatif)*

N° de télécopie : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| *(facultatif)*

Courriel : _____@_____ *(facultatif)*

Tous les champs de ce cadre, hormis ceux portant la mention « facultatif », doivent être remplis.

Un véhicule commandé avant le 31 décembre d'une année considérée et facturé au plus tard le 31 mars de l'année suivante, bénéficiera du bonus relatif au barème de l'année considérée.

Le véhicule neuf (voiture particulière ou camionnette), acheté ou pris en location, pour lequel vous demandez à bénéficier d'une aide :

- **Bonus, majoré le cas échéant du Superbonus**
  - ***Cas n°1 :*** le véhicule neuf est une voiture particulière dont le niveau d'émission de CO_2 est inférieur ou égal à 110 g/km (conditions de 2011) ou inférieur à 105 g/km (conditions de 2012)
  - ***Cas n°2 :*** le véhicule neuf est une camionnette dont le niveau d'émission de CO_2 est inférieur ou égal à 60g / km

Titulaire du certificat d'immatriculation (NOM / Prénom ou RAISON SOCIALE) : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__
__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|_

Informations concernant le véhicule *(se reporter aux rubriques correspondantes du certificat d'immatriculation)* :

N° d'immatriculation *(rubrique A)* : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|___|__|__|___|

Marque du véhicule *(rubrique D1)* : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Type variante version *(rubrique D2)* : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Dénomination commerciale *(rubrique D3)* : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Ce véhicule fait l'objet : ☐ d'un achat
☐ d'une prise en location sans option d'achat pour une durée d'au moins 2 ans
☐ d'une prise en location avec option d'achat quelle qu'en soit la durée

S'agit-il d'un véhicule précédemment affecté à la démonstration ? ☐ Oui ☐ Non

S'agit-il d'un véhicule ayant fait l'objet d'une réception à titre isolé (RTI) ☐ Oui ☐ Non

Si le demandeur est une personne morale, veuillez préciser :

Dans le cas d'un achat,
s'agit-il d'un véhicule destiné à être redonné en location à une tierce personne (avec option d'achat quelle qu'en soit la durée, ou sans option d'achat pour une durée d'au moins 2 ans) ? ☐ Oui ☐ Non

Dans le cas d'une prise en location,
s'agit-il d'un véhicule destiné à être redonné en location à une tierce personne (avec option d'achat quelle qu'en soit la durée, ou sans option d'achat pour une durée d'au moins 2 ans) ? ☐ Oui ☐ Non

Tous les champs de ce cadre doivent être remplis.

Véhicule ancien (voiture particulière ou camionnette), âgé de plus de 15 ans, retiré de la circulation pour destruction, pour lequel vous demandez le Superbonus.

Titulaire du certificat d'immatriculation (NOM / Prénom ou RAISON SOCIALE) : |__|__|__|__|__|__|__|__| __|__|__| __|__|
__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Informations concernant le véhicule *(se reporter aux rubriques correspondantes du certificat d'immatriculation)* :

N° d'immatriculation *(rubrique A)* : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Marque du véhicule *(rubrique D1)* : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Type variante version *(rubrique D2)* : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Dénomination commerciale *(rubrique D3)* : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Etes-vous propriétaire de ce véhicule depuis plus de 6 mois ? ☐ Oui ☐ Non

S'agit-il d'un véhicule déclaré économiquement irréparable, au sens des articles
L 327-1 et L 327-2 du code de la route ? ☐ Oui ☐ Non
(*veuillez consulter les mentions portées sur le certificat de non gage du véhicule)*

Date du récépissé de prise en charge du véhicule pour destruction : |__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|

Tous les champs de ce cadre doivent être remplis.

Je certifie que mes réponses aux rubriques de ce formulaire sont exactes.

Fait à : ______________________________ Le : |__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|

Signature du demandeur :
(du représentant légal pour les personnes morales)

Cachet de la société :
(Le cas échéant)

Textes de référence :

- **Loi n°2007-1824** du 25 décembre 2007 de finances rectificative
- **Décret n° 2010-1618 du 23 décembre 2010** modifiant le décret n° 2007-1873 du 26 décembre 2007 instituant une aide à l'acquisition des véhicules propres et le décret n° 2009-66 du 19 janvier2009.
- **Décret n° 2011-310 du 22 mars 2011**modifiant le Décret n°2007-1873 du 26 décembre 2007
- **Arrêté du 25 mars 2011 modifiant** l'arrêté du 9 février 2009 relatif aux modalités d'immatriculation des véhicules
- **Décret n° 2011-2055 du 29 décembre 2011** modifiant le décret n° 2007-1873 du 26 décembre 2007 instituant une aide à l'acquisition des véhicules propres et le décret n° 2011-310 du 22 mars 2011.
- **Arrêté du 29 décembre 2011 modifiant** l'arrêté du 26 décembre 2007 relatif aux modalités de gestion de l'aide à l'acquisition des véhicules propres

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à instruire votre dossier de demande d'aide publique et à vérifier sa conformité à la réglementation.
Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au site de l'ASP (voir notice d'information) dont vous dépendez.

A déposer au plus tard dans un délai de 6 mois à compter de la date de facturation du véhicule neuf

Demande du Bonus pour le véhicule neuf : veuillez fournir les pièces en liste A.1

Demande du Bonus majoré du Superbonus : veuillez fournir les pièces mentionnées sur les listes A.1 et A.2

LISTE A.1

- ❑ Un exemplaire original du présent formulaire de demande d'aide complété, daté et signé
- ❑ Un justificatif de domicile ou d'établissement en France daté de moins de 3 mois, si le nom et l'adresse du bénéficiaire de l'aide ne figurent pas sur le certificat d'immatriculation du véhicule neuf.
- ❑ Un Relevé d'Identité Bancaire au nom du bénéficiaire

En cas d'acquisition du véhicule neuf ou précédemment affecté à la démonstration :

- ❑ Une copie du bon de commande(*) du véhicule neuf si la date de commande ne figure pas sur la facture
- ❑ Une copie de la facture(*) du véhicule neuf

En cas de prise en location du véhicule neuf ou précédemment affecté à la démonstration :

- ❑ Une copie du contrat de location(*) ou, le cas échéant,
- ❑ Une copie du contrat – cadre(*) et des conditions particulières en vigueur(*), ou
- ❑ Une copie l'offre de location(*) signée par le locataire et contresignée par le loueur ;
- ❑ Une copie de la facture du concessionnaire au loueur, précisant le nom du locataire *(cas des LOA, ou Crédit-bail)*
- ❑ Une copie de l'échéancier mentionnant la date du versement du premier loyer (cas des LLD)

*(*) : ces documents (facture, documents concernant la location) mentionnent notamment le nom et l'adresse du propriétaire ou du locataire du véhicule neuf, la désignation précise du véhicule neuf (appellation commerciale complète**, numéro de série**, et, le cas échéant, mention qu'il s'agit d'un véhicule précédemment utilisé comme véhicule de démonstration), la nature de l'énergie utilisée pour son fonctionnement dans le cas d'un véhicule hybride, et la date de facturation du véhicule.*

- ❑ Une copie du certificat d'immatriculation du véhicule neuf ou, à compter de l'entrée en vigueur du nouveau système d'immatriculation des véhicules, du certificat provisoire d'immatriculation.
- ❑ Une copie du certificat de première immatriculation du véhicule neuf, au nom du professionnel vendeur, pour les véhicules précédemment affectés à la démonstration, et un justificatif établi par le professionnel vendeur dans le cas des véhicules de démonstration acquis à l'étranger.
- ❑ Une copie du Procès Verbal de RTI, si le véhicule a fait l'objet d'une réception à titre isolé.

Si le nom ou la raison sociale du demandeur diffère de celui indiqué sur la facture ou sur le contrat de location du véhicule neuf, ou bien du nom du titulaire du certificat d'immatriculation du véhicule neuf, veuillez fournir :

- ❑ Une copie d'une pièce officielle prouvant qu'il s'agit de la même personne

LISTE A.2

- ❑ Une copie du certificat d'immatriculation du véhicule ancien retiré de la circulation. **La carte grise doit avoir préalablement été barrée et revêtue par son titulaire de la mention « vendu le … (date de la mutation) pour destruction » ou « cédé le….(date de la mutation) pour destruction** », **suivie de sa signature** *(ne pas empiéter sur la zone imprimée du certificat d'immatriculation)*
- ❑ - Pour les véhicules détruits avant le 01/04/2011 : Une copie du récépissé de prise en charge pour destruction du véhicule ancien, délivré par un démolisseur ou un broyeur agréé ; **conforme au formulaire Cerfa 13751*01** (Déclaration d'achat d'un véhicule d'occasion, **les deux cases 'professionnel de la destruction' et 'acheté pour destruction' doivent être obligatoirement cochées). -** Pour les véhicules détruits après le 31/03/11 une copie du **certificat de destruction d'un véhicule** (incluant la déclaration d'achat pour destruction), conforme au formulaire **Cerfa 14365*01**
- ❑ *En cas de remise du véhicule ancien auprès d'un démolisseur agréé dans un autre Etat membre de l'Union européenne selon la procédure d'autorisation en vigueur, une traduction certifiée conforme doit être jointe à l'original.*

Le véhicule doit être pris en charge pour destruction dans les six mois précédant ou les six mois suivant la date de facturation du véhicule neuf.

- ❑ Une attestation d'assurance pour le véhicule ancien, en cours de validité à la date de sa remise pour destruction ou à la date de facturation du véhicule neuf.
- ❑ Un certificat de non gage pour le véhicule ancien, établi par les services préfectoraux, datant de moins d'un mois à la date de remise du véhicule pour destruction.

Si le nom ou la raison sociale du demandeur et celui du titulaire du certificat d'immatriculation du véhicule ancien retiré de la circulation sont différents, veuillez fournir :

- ❑ Une copie d'une pièce officielle prouvant qu'il s'agit de la même personne.